



Strasbourg, le 27 septembre 2019

CDL-PL-OJ(2019)003ann
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

120^e SESSION PLÉNIÈRE
Venise, Scuola Grande di San Giovanni Evangelista
vendredi 11 octobre 2019 (9h00-18h00) -
samedi 12 Octobre 2019 (09h30-13h00)

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

Vendredi 11 Octobre 2019**9h00-10h45****Session d'ouverture***Coopération avec les organes du Conseil de l'Europe**Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise**Discussion et adoption des avis concernant des Etats***1. Adoption de l'ordre du jour****2. Communication du Président**

Le Président présentera ses activités récentes (voir le document ([CDL\(2019\)033](#))).

3. Communication du Bureau élargi

La Commission sera informée des discussions qui auront lieu lors de la réunion du Bureau élargi du 10 octobre 2019.

Une délégation du Parlement des Pays-Bas a été invitée à la réunion du Bureau élargi pour présenter une demande d'avis sur la possibilité pour les parlements nationaux de contrôler les activités de l'Union européenne et, en particulier, les différentes institutions de la zone Euro.

4. Communication du Secrétariat**5. Coopération avec le Comité des Ministres**

Dans le cadre de sa coopération avec le Comité des Ministres, la Commission tiendra un échange de vues avec M. Rolf Mafael, Ambassadeur, Représentant permanent de l'Allemagne auprès du Conseil de l'Europe ; M. Manuel Montobbio, Ambassadeur, Représentant Permanent de l'Espagne auprès du Conseil de l'Europe et Mme Meglena Kuneva, Ambassadeur, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès du Conseil de l'Europe.

6. Election du Comité des Sages

En vertu de l'article 6, paragraphe 1bis du règlement intérieur révisé, la Commission est invitée, sur proposition du Bureau élargi, à élire un « comité de sages », qui préparera les élections qui se tiendront lors de la session plénière de décembre 2019. Chaque membre peut se porter candidat pour tous les postes à pourvoir auprès des « sages ».

7. Coopération avec l'Assemblée parlementaire

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Thorhildur Sunna Ævarsdóttir, Membre de l'Assemblée parlementaire et M. Sergiy Vlasenko, membre de la Commission des Affaires juridiques et des Droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sur la coopération avec l'Assemblée.

8. Coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Leen Verbeek, Président de la Commission de suivi du Congrès, sur la coopération avec le Congrès.

9. Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise

La Commission sera informée des suites données aux avis suivants :

Albanie – Avis conjoint sur le projet de loi relatif à l'initiative législative citoyenne ([CDL-AD\(2018\)026](#), [CDL-REF\(2019\)027](#)) ;

Géorgie - Avis urgent sur la sélection et la nomination des juges de la cour suprême ([CDL-AD\(2019\)009](#));

République de Moldova - Avis conjoint sur la loi portant modification de certains textes législatifs (système électoral pour l'élection du parlement) ([CDL-AD\(2018\)008](#), [CDL-REF\(2019\)028](#)) ;

Republic of Moldova - Opinion on the constitutional situation with particular reference to the possibility of dissolving parliament (CDL-AD(2019)012, version française non disponible);

Ukraine - Avis sur le projet de code électoral ([CDL-AD\(2010\)047](#)).

10. Pérou

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Pedro Olaechea Álvarez-Caderón, Président du Congrès du Pérou et avec un représentant du gouvernement, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2019\)037](#)) sur la possibilité de lier la réforme constitutionnelle à la motion de censure (voir [CDL-REF\(2019\)025](#) et [CDL-REF\(2019\)026](#)), rédigé sur la base des observations de M. Castella Andreu, M. Hernández Emparanza, M. Newman et M. Vargas Valdez. Les sous-commissions sur les institutions démocratiques et sur l'Amérique latine examineront ce projet d'avis lors de leur réunion conjointe du 10 octobre 2019.

10h45-11h00	<i>Pause-café</i>
11h00-13h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats</i>

11. Albanie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec le représentant du Président de l'Albanie et le représentant de l'Assemblée et d'examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2019\)027](#)) sur l'étendue du pouvoir du Président de fixer les dates des élections ([CDL-REF\(2019\)021](#)), rédigé sur la base des observations de M. Kask, Mme McMorrow, M. Pinelli, M. Tuori et M. Varga. Les sous-commissions sur les institutions démocratiques et sur l'Amérique latine ainsi que le Conseil des élections démocratiques examinera ce projet d'avis à sa réunion du 10 octobre 2019.

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec le représentant de l'Albanie et d'examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2019\)032](#)) sur le projet de loi sur la finalisation des processus transitionnels de propriété ([CDL-REF\(2019\)020](#), [CDL-REF\(2019\)029](#)), rédigé sur la base des observations de M. Dimitrov, Mme Hermanns, M. Kask ainsi que M. Fontanelli (Expert DG-I). Les sous-commissions sur les droits fondamentaux, sur les minorités nationales et sur l'égalité des genres examineront ce projet d'avis lors de leur réunion conjointe du 10 octobre 2019.

12. République de Moldova

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Olesea Stamate, Ministre de la Justice de la République de Moldova et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction des Droits de l'Homme et de l'Etat de droit (DGI) ([CDL\(2019\)028](#)) sur le projet de loi sur la réforme de la Cour suprême de Justice ([CDL-REF\(2019\)031](#)), rédigé sur la base des observations de M. Baramidze, M. Barrett, M. Gaspar ainsi que Mme Betetto (DGI Expert). La sous-commission sur le pouvoir judiciaire examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 10 octobre 2019.

13h00-14h30	<i>Déjeuner</i>
14h30-16h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite) Echange de vues avec la Secrétaire Générale</i>

13. Kosovo

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Mentor Borovci, Directeur du bureau juridique du Cabinet du premier Ministre et à examiner, en vue son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2019\)034](#)) sur le projet de loi sur les actes juridiques ([CDL-REF\(2019\)018](#)), rédigé sur la base des observations de M. Hunt, Mme Otorla Malassis et M. Varga.

14. Macédoine du Nord

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec le représentant de la Macédoine du Nord et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2019\)031](#)) sur la loi sur l'usage des langues ([CDL-REF\(2019\)019](#)), rédigé sur la base des observations de Mme Kiener, M. Velaers, M. Vermeulen ainsi que M. Scheu (Expert DG-II). Les sous-commissions sur les droits fondamentaux, les minorités nationales et l'égalité des genres examineront ce projet d'avis lors de leur réunion conjointe du 10 octobre 2019.

15. Echange de vues avec la Secrétaire Générale

Mme Marija Pejčinović Burić, Secrétaire générale du Conseil de l'Europe, s'adressera à la Commission

16h00-16h15	<i>Pause-café</i>
16h15-18h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant les Etats (suite) Echange de vues avec le Commissaire Hahn</i>

16. Arménie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Rustam Badasyan, Ministre de la Justice d'Arménie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2019\)035](#)) sur les implications constitutionnelles de la ratification de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul), rédigé sur la base des observations de Mme Anastas, Mme Bilkova, M. Dimitrov, Mme Kiener et M. Kuijer. Les sous-commissions sur les droits fondamentaux, sur les minorités nationales et sur l'égalité des genres examineront ce projet d'avis lors de leur réunion conjointe du 10 octobre 2019.

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Rustam Badasyan, Ministre de la Justice d'Arménie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction générale des droits de l'homme et de l'Etat de droit

(DGI) ([CDL\(2019\)030](#)) sur le projet d'amendements portant sur le Code judiciaire et d'autres lois ([CDL-REF\(2019\)022](#), [CDL-REF\(2019\)023](#) et [CDL-REF\(2019\)024](#)), rédigé sur la base des observations de M. Esanu, M. Hirschfeldt, M. Vermeulen ainsi que M. Reissner et M. Sessa (Experts DG-I). La sous-commission sur le pouvoir judiciaire examinera ce projet d'avis conjoint lors de sa réunion du 10 octobre 2019.

17. Echange de vues avec le Commissaire européen à l'élargissement et à la politique européenne de voisinage

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Johannes Hahn, Commissaire européen à l'élargissement et à la politique européenne de voisinage.

- 19h15 **Départ du bus, Piazzale Roma**
- 20h00 **Dîner au Restaurant "[Cosmori](#)", Viale Kennedy 15, Quarto d' Altino
(+39)0422 825326**
- 22h30 **Retour à Venise, Piazzale Roma**

Samedi 12 Octobre 2019

9h30-10h45	<i>Mémoire Amicus curiae</i> <i>Coopération avec le CJCA</i> <i>Développements constitutionnels dans d'autres pays</i> <i>Coopération avec d'autres pays</i>
------------	---

18. Information sur les développements constitutionnels dans les autres pays

Etats-Unis

M. Carozza présentera à la Commission la dernière jurisprudence de la Cour suprême des États-Unis sur le « gerrymandering ».

Irlande

M. Seamus Woulfe, l'Attorney Général d'Irlande, s'adressera à la Commission.

Royaume-Uni

M. Otty présentera à la Commission une mise à jour sur les litiges constitutionnels entourant la prorogation du Parlement par le gouvernement du Royaume-Uni, la décision de la Cour suprême dans l'affaire R(Miller) c. Le Premier ministre et l'approche plus générale du Brexit.

19. Mémoire *Amicus Curiae* pour la Cour européenne des droits de l'homme

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de mémoire *Amicus Curiae* ([CDL\(2019\)029](#)) pour la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire Mugemangango c. Belgique sur les garanties procédurales qu'un Etat doit fournir dans le cadre d'une procédure de contestation du résultat d'une élection ou de répartition des sièges, rédigé sur la base des observations de Mme Bazy Malaurie, M. Holmøyvik et Mme Pabel. Le Conseil des élections démocratiques examinera ce projet de mémoire *Amicus curiae* lors de sa réunion du 10 octobre 2019

20. **Coopération avec la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA)**

M. Manuel da Costa Aragão, Président du Tribunal constitutionnel d'Angola et Président de la CJCA, s'adressera à la Commission au sujet de la coopération bilatérale avec le CJCA et de la coopération dans le cadre de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle.

La Commission sera informée des échanges de vues informels sur la justice constitutionnelle qui auront lieu entre le CJCA et le Président de la Cour constitutionnelle de Mongolie ainsi que les membres intéressés. Ils se dérouleront à la Scuola, le 12 octobre de 08h30 à 09h30.

21. **Coopération avec d'autres pays**

Kazakhstan

M. Marat Beketayev, Ministre de la Justice du Kazakhstan, s'adressera à la Commission.

Mongolie

M. Dorj Odbayar, Président de la Cour constitutionnelle de Mongolie et M. Gombojavyn Zandanshatar, Président du Parlement de la Mongolie s'adresseront à la Commission.

Monténégro

La Commission sera informée de la récente visite d'une délégation au Monténégro en vue de discuter des modalités d'élection des membres non-juges du Conseil de la magistrature.

10h45-11h00	<i>Pause-café</i>
11h00-12h45	<i>Information sur les conférences et séminaires</i>
	<i>Compilation des avis et rapports de la Commission de Venise</i>
	<i>Compte rendu de la réunion du CED</i>

22. **Information sur les Conférences et Séminaires**

La Commission sera informée des suites et conclusions des conférences et séminaires suivants :

- *16^e Conférence européenne des administrations électorales, sur « Le contentieux électoral », organisée par la Commission de Venise, Bratislava, 27-28 juin 2019*
- *Conférence globale sur la liberté des médias ; Atelier « Assurer la sécurité des journalistes – ce que les organisations internationales peuvent faire », Londres, 10-11 juillet 2019*

23. **Compilation des avis et rapports de la Commission de Venise**

La Commission est invitée à entériner le projet de compilation des avis et rapports de la Commission de Venise concernant la campagne électorale ([CDL\(2019\)025](#)).

24. **Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques (10 octobre)**

Le Président du Conseil des élections démocratiques informera la Commission des résultats et conclusions de la réunion du 10 octobre.

La Commission sera informée de l'état d'avancement du rapport sur le contentieux électoral et de la révision du Code de bonne pratique en matière de référendums.

Le Mémoire *Amicus Curiae* pour la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire Mugemangango c. Belgique sur les garanties procédurales qu'un Etat doit fournir dans le cadre d'une procédure de contestation du résultat d'une élection ou de répartition des sièges, est traité au point 18 ci-dessus.

Le projet d'avis sur l'étendue du pouvoir du Président de fixer les dates des élections en Albanie, est traité sous le point 11 ci-dessus.

25. Autres questions

26. Dates des prochaines sessions

La date de la prochaine session est la suivante :

121 ^e Session plénière	5-6 décembre 2019
-----------------------------------	-------------------

Le calendrier des sessions de 2020 est confirmé comme suit :

122 ^e Session plénière	20-21 mars 2020
123 ^e Session plénière	19-20 juin 2020
124 ^e Session plénière	8-9 octobre 2020 (30 ^e anniversaire)
125 ^e Session plénière	11-12 décembre 2020

Les réunions des sous-commissions ainsi que la réunion du Conseil des élections démocratiques ont lieu le jour précédant les sessions plénières.

[Lien à la liste provisoire des participants](#)

[Lien à la liste des réunions](#)

[Lien au plan de table](#)